



LES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS 1871

Association Loi de 1901 reconnue Mouvement d'Éducation Populaire

VIVE LA SOCIALE ! VIVE LA COMMUNE !

Comme chaque année nous célébrerons le début de la Commune de 1871 par un parcours communard le mardi 18 mars prochain. Cette année nous voulons souligner l'apport de la Commune à la démocratie sociale qui associa droit au travail et droit du travail. Et aujourd'hui nous sommes toujours les héritiers de l'œuvre démocratique et sociale de la Commune de 1871. C'est pourquoi nous proposons de rappeler cette œuvre populaire et humaniste tout au long du parcours, dans le 3^e arrondissement, jusqu'au Mont-de-Piété dans le 4^e arrondissement.

Nous nous rassemblerons au Métro Temple dans le 3^e arrondissement de Paris

- 18h : Square Dmitrieff (Métro Temple). Nous interviendrons sur le rôle des femmes dans la démocratie sociale et le travail.
- 18h20 : Au numéro 14 de la rue de la Corderie, nous parlerons de l'AIT (Association internationale des travailleurs), du Comité des vingt arrondissements, du rôle des syndicats et du droit au travail.
- 18h40 : Devant la Mairie du 3^e, nous évoquerons des éléments de la politique sociale et solidaire de la Commune au niveau local.
- 19h : Devant le Cirque d'Hiver, nous rappellerons le droit du travail, à travers le décret sur le travail de nuit des boulangers.
- 19 h20 : Au 87 rue Vieille-du-Temple, siège de l'Imprimerie nationale, nous évoquerons la démocratie au travail.
- 19h45 : Devant l'Espace des Blancs-Manteaux, au 48 rue Vieille-du-Temple, comme l'avait décidé la Commune par décret du 7 mai 1871, NOUS RESTITUERONS GRATUITEMENT LES OBJETS D'UNE VALEUR DE MOINS DE 20 FRANCS DÉPOSÉS AU MONT DE PIÉTÉ.

Nous vous attendons nombreux pour revendiquer « La Sociale ! »

**Rendez-vous le mardi 18 mars 2014
à 18 heures au Métro Temple, Paris 3^e**



LES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS 1871

Association Loi de 1901 reconnue Mouvement d'Éducation Populaire

VIVE LA SOCIALE ! VIVE LA COMMUNE !

Cher-e ami-e,

Mardi 18 mars 2014, de 18 heures à 20 heures, l'association des Amies et Amis de la Commune de Paris – 1871 commémorera le premier jour de la Commune, dans les 3^e et 4^e arrondissements de Paris

Au XIX^e siècle, les Parisiens, pour survivre, se rendaient régulièrement « chez ma tante » déposer leurs instruments de travail, du linge, des livres, des objets de literie, des bijoux (pour les plus riches)...pour obtenir un prêt.

Le 7 mai 1871 la Commune décrète :

Art. 1^{er}. Toute reconnaissance du mont-de-piété antérieure au 25 avril 1871, portant engagement d'effets d'habillement de meubles, de linge, de livres, d'objets de literie et d'instruments de travail, ne mentionnant pas un prêt supérieur à la somme de vingt francs, pourra être dégagee gratuitement à partir du 12 mai courant.

Art. 2. Les objets ci-dessus désignés ne pourront être délivrés qu'au porteur, qui justifiera, en établissant son identité, qu'il est emprunteur primitif.

Nous organiserons, devant l'espace des Blancs Manteaux au voisinage du Crédit municipal, à 19 h 45, la restitution d'objets de moins de 20 francs.



Nous serions très heureux que vous puissiez relayer cette information auprès de vos adhérents et que vous soyez nombreux sur ce parcours.

Vous trouverez, ci-joint, le texte de notre appel à ce parcours communard.

Pour l'association,
Les présidents

Joël RAGONNEAU

Jean-Louis ROBERT